

Recrutement d'un(e) apprenti(e) en situation de handicap

Dans le cadre de la convention signée avec le FIPHFP, le CDG 90 accompagne les collectivités dans le recrutement d'apprentis

- Accompagnement de la collectivité dans la définition de la fiche de poste
- Identification du diplôme nécessaire
- Recherche de candidatures en lien avec les partenaires
- Aide à la constitution des démarches administratives : avis comité social, modèle délibération, dossier administratif CAF, DIRECCTE...
- Accueil de l'apprenti ; formation du maître d'apprentissage
- Saisies des demandes d'aides financière FIPHFP par le CDG
- Suivi de l'apprenti(e) tout au long du contrat

CHIFFRES CLES - 2012-2022 -

- 21 contrats d'apprentissage
- 71 % filière administrative (Bac à Bac +4)
- 19 % filière sociale (CAP à Bac)
- 10 % filière technique (CAP)